

Le bilan économique

Bonne orientation de l'activité économique 2018



es différentes analyses de ce bilan économique 2018 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Direccte, Urssaf, Banque de France, DRFIP 2A, Dreal, Draaf, ATC. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

















Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
- n.s résultat non significatif
- € euro
- M Million
- Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale Bonne orientation de l'activité économique 2018	4
Contexte national L'économie française en ralentissement	5
Emploi salarié Dynamisme de l'emploi régional	6
Chômage Repli du taux de chômage et de la demande d'emploi	8
Démographie d'entreprises Accélération des créations d'entreprises	10
Économie des entreprises Hausse des chiffres d'affaires, supérieure aux attentes, en 2018 et bonnes perspectives pour 2019	12
Économie des entreprises et des ménages Chiffre d'affaires et investissement des entreprises soumises à TVA : une activité toujours soutenue	14
Agriculture Une année de contrastes	16
Construction Des autorisations en hausse mais des mises en chantier en recul	18
Transport Record historique de l'aérien qui surpasse le maritime	20
Tourisme Une fréquentation soutenue par les campings	22
Définitions	24

Synthèse régionale

Bonne orientation de l'activité économique 2018

Magali Bonnefont, Insee

En 2017, les signaux de reprises étaient nombreux. L'année 2018 confirme la bonne orientation de l'activité économique régionale.

Croissance de l'emploi et amélioration du chômage

En 2018, la hausse annuelle de l'emploi salarié total se poursuit, avec + 1,6 %, soit 1 800 postes supplémentaires. En particulier, l'emploi privé continue de se développer (+ 2 %). Parallèlement, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) auprès de l'Urssaf augmentent de 7 %, particulièrement celles en CDI (+ 12 %).

Cette amélioration sur le plan de l'emploi conduit à une baisse du taux de chômage régional pour la quatrième année consécutive. Avec 9,0 % de la population active, il se rapproche ainsi du niveau national (8,8 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi diminue (- 3,3 % pour la catégorie A, - 2,1 % pour les ABC) grâce à un repli des inscriptions et davantage de sorties. Seuls les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus et les chômeurs de longue durée échappent à cette embellie

Bonne tenue des chiffres d'affaires et des investissements

Les entreprises enquêtées par la Banque de France indiquent une hausse de leur chiffre d'affaires (CA) de 3,2 %. De même, les CA déclarés à la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) par les entreprises soumises à TVA, croissent de 5,9 %. Les recettes de l'impôt sur les sociétés progressent de 10,3 % sur l'année.

Les investissements des entreprises observés à partir de la TVA déductible sur immobilisations, sont en hausse de 17,9 %. La distribution du crédit aux entreprises poursuit son développement (+ 14,5 %), notamment les crédits à l'équipement (+10,3 %).

La création d'entreprises est dynamique : le nombre de nouvelles entreprises croît de 10,5 %, notamment les micro-entreprises (+ 16 %) et les entreprises individuelles (+ 15,3 %). Parallèlement, les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul (- 3,6 %) entamé en 2017.

Nouveau record de fréquentation

Le nombre de passager accueillis dans les ports et aéroports insulaires progresse de 3 % sur un an et atteint encore un nouveau record (8,4 millions hors croisiéristes). Pour la première fois, le trafic aérien, toujours en forte croissance (+ 6,5 %) dépasse le maritime.

La fréquentation des hébergements touristiques marchands croît légèrement (+ 0,6 %) avec 10,9 millions de nuitées. La Corse est ainsi la seule région du Sud à connaître une progression. Cette hausse est portée par l'hôtellerie de plein air (+ 3,3 %) qui bénéficie de l'attrait toujours plus large des emplacements équipés (+ 5,7 %). Ils regroupent désormais 46,4 % des 4,5 millions de nuitées des campings.

Les nuitées hôtelières (3,3 millions) progressent de 1,2 % grâce à une fréquentation record des touristes étrangers (+ 10 %). Seuls les autres hébergements collectifs de tourisme, qui concentrent 3,1 millions de nuitées, sont en baisse (- 3,6 %).

Les CA des entreprises d'hébergement et de restauration selon l'enquête de la Banque de France, évoluent favorablement (respectivement + 4,5 % et + 1,3 %). Néanmoins, la hausse des déclarations d'embauche est faible (+ 3 %) et l'emploi augmente peu (+ 0,6 %).

Le tertiaire marchand toujours bien orienté

Le tertiaire marchand, qui concentre 46,5 % des salariés de la région continue de créer des emplois (+ 1,8 %). Néanmoins, le secteur du commerce, qui était le plus dynamique en 2017, s'essouffle un peu (+ 2,1 % après + 5,0 %) au profit des services immobiliers (+ 4,3 %) et des services aux entreprises (+ 3,5 %).

Rebond de l'industrie

L'industrie, demeurant de taille très réduite en Corse avec un salarié sur dix, se réoriente à la hausse : l'emploi salarié progresse de 3,8 % sur un an (soit 250 emplois supplémentaires) et les DPAE augmentent de 8 %. Les industriels indiquent à la Banque de France une croissance globale de leur CA de 4,5 %. L'agroalimentaire, qui constitue la principale branche industrielle régionale,

gagne 5,8 % de salariés supplémentaires et enregistre une croissance de son CA de 2.6 %

Une situation toujours mesurée dans la construction

2018 confirme la bonne orientation des autorisations de mises en chantier (+ 3,7 %). Ainsi, avec 6 100 logements autorisés, le secteur est au dessus de la moyenne de long terme (5 600).

Pourtant, comme en 2017, le nombre de logements commencés diminue (-1,5 % sur un an). De même, la commercialisation de logements neufs est mal orientée : les mises en vente sont en baisse de 23,9 % et les ventes d'appartements collectifs neufs (95 % du marché de la promotion) reculent de 10,3 %.

Les entreprises interrogées par la Banque de France indiquent toutefois un léger repli de leur CA (-0,2%) après le rebond constaté en 2017. Le second œuvre se tient mieux (+2,4%) mais les travaux publics perdent -3,3%, la fusion des trois principaux donneurs d'ordre publics ayant pu jouer défavorablement.

L'emploi dans le BTP demeure pourtant en hausse (+ 4,9 % après + 1,3 % en 2017) après le repli continu subi depuis 2009.

Un climat difficile pour l'agriculture

Après la sécheresse de 2017, l'abondance des précipitations, en particulier au printemps et à l'automne, associée au niveau toujours très élevé des températures, pèse sur les rendements et la qualité des productions agricoles de 2018. La quantité de fourrage a été au rendezvous mais sa qualité variable voire médiocre, et la pâture des animaux perturbée.

La production de clémentines, qui s'annonçait exceptionnelle, a souffert d'une moindre commercialisation (17 % non commercialisée au lieu de 9 %) et les récoltes de châtaignes et d'amandes sont à leurs plus bas niveaux.

Néanmoins, les récoltes de noisettes et d'olives sont au dessus de leurs rendements habituels. De même, malgré des conditions climatiques difficiles qui limitent les rendements et le degré de vinification, la viticulture renoue avec la production.

Contexte national

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'essouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au Brexit.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (+ 2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %, *figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet les importations après ralentissent davantage (+ 1,2 % + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB



Champ: France
Source: Insee, comptes nationaux, base 2014

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après +4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016

(respectivement 8,8 % au 4° trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages: +1,2 % après +1,4 % en 2017 (figure 2). Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat atténué est l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment).

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

Variation annuelle du pouvoir d'achat des ménages en %, contributions en points



Champ : France Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

Emploi salarié

Dynamisme de l'emploi régional

En 2018, en Corse, la progression annuelle de l'emploi salarié total prend davantage d'ampleur que ces cinq dernières années et qu'au niveau national. Elle atteint 1,6 %, ce qui correspond à la création nette de 1 800 emplois. La construction et l'industrie favorisent cet essor. Les indicateurs sont également au vert dans le tertiaire marchand, dynamique surtout pour les services immobiliers et les services aux entreprises. La croissance est également favorable dans le commerce et l'hébergement-restauration, secteurs les plus présents en région. L'emploi progresse quasiment au même rythme au sein des deux départements insulaires. Les déclarations d'embauches confirment ces bons résultats sur l'année (+ 7 % par rapport à 2017).

Déborah Caruso, Insee ; Christian Mariani, Urssaf

En 2018, en Corse, l'emploi salarié total progresse de 1,6 % et augmente sa cadence des cinq dernières années (+ 1,0 % en moyenne annuelle). Avec 114 400 emplois fin 2018, l'île gagne 1 800 postes en un an. L'emploi se développe davantage en Haute-Corse (+ 1,8 %) qu'en Corse-du-Sud (+ 1,4 %) (figure 1). Pour la première fois depuis quatre ans, le dynamisme au sein des départements est quasi-similaire. En France, l'évolution est positive mais à un rythme annuel moins soutenu qu'en région (+ 0,6 %).

Sur l'année, l'emploi salarié insulaire augmente au premier semestre (+ 1,2 % au 1^{er} trimestre et + 0,9 % au 2^{e} trimestre) mais diminue légèrement au second (- 0,3 % au 3^{e} et 4^{e} trimestre).

Avec 81 900 emplois fin 2018, l'emploi privé continue à se développer (+ 2,0 %).

La construction renoue avec la croissance

En 2018, la hausse de l'emploi salarié marchand est soutenue par la construction, l'industrie et le tertiaire marchand (figure 2). L'agriculture maintiendrait son cap (+ 5,8 %). Seul, le tertiaire non marchand, qui regroupe la plupart des effectifs du public, contracte ses effectifs (- 0,1 %). Avec 41 400 emplois, il représente 36 % de l'emploi salarié total.

Dans la construction, la croissance de 2017 s'intensifie en 2018 (+ 4,9 %), suite au repli que connaissait le secteur depuis 2009. Au niveau des départements, elle profite davantage à la Haute-Corse (+ 5,4 %) qu'à son voisin (+ 4,4 %). Le secteur représente 9 % de l'emploi salarié insulaire, soit 10 700 postes fin décembre.

Rebond dans l'industrie

En 2018, l'emploi dans l'industrie se réoriente à la hausse en région et gagne 3,8 % de salariés dans un contexte national peu dynamique (+ 0,3 %) *(figure 3)*. Les effectifs augmentent de 5,1 % en Corsedu-Sud et de 2,3 % en Haute-Corse. Le secteur crée ainsi 250 emplois supplémentaires en un an.

Cette augmentation est portée par l'agroalimentaire en hausse de 5,8 %. Ce type d'activité constitue la principale branche industrielle locale et regroupe 2 500 salariés.

La production d'énergie, eau, déchets, etc, second secteur le plus important en termes d'effectifs (2 150 salariés), progresse de 2,6 % sur l'année.

Les emplois des manufactures de matériels de transport et ceux de la production des biens d'équipement croissent également (respectivement + 5,9 % et + 20,8 %). Néanmoins, ces deux activités ne concernent que 200 salariés chacune. Enfin, l'emploi des autres branches industrielles progresse plus modérément (+ 0,7 % pour atteindre 1 700 salariés).

Indicateurs au vert dans le tertiaire marchand

Le tertiaire marchand continue de créer des emplois. Ses effectifs augmentent de 1,8 % en un an, la progression étant plutôt homogène au sein des départements. Le secteur concentre 46,5 % des salariés de la région et en emploie 935 de plus qu'en 2017 dont 400 dans le commerce et 300 dans les services aux entreprises. En un an, tous les sous-secteurs du tertiaire marchand créent de l'emploi excepté l'intérim.

Les services immobiliers sont au 1er rang des services marchands les plus dynamiques, avec une hausse annuelle de l'emploi de 4,3 %. Toutefois, avec 1 100 salariés, ils ne regroupent que 2 % des effectifs du tertiaire marchand en fin d'année. Les services aux entreprises enregistrent également une hausse marquée (+ 3,5 %). Ils totalisent 8 500 salariés fin 2018, soit 16 % du salariat du tertiaire marchand.

En ce qui concerne les secteurs les plus présents en région, le commerce garde le cap (+ 2,1 % de salariés en un an) même si sa cadence diminue (+ 5,0 % entre fin 2016 et fin 2017). Il compte 18 000 emplois en fin d'année, soit 34 % des effectifs salariés du tertiaire marchand.

Dans l'hébergement et la restauration (17 % du tertiaire marchand), la croissance de l'emploi ralentit par rapport à celle de 2017 mais reste favorable, à + 0,6 % fin 2018. Elle est toutefois moins élevée qu'au niveau national (+ 1,8 %).

L'intérim, très modéré et fluctuant en Corse, compte 530 salariés en fin d'année.

Avertissement :

À partir des résultats du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) localisées, réalisées en partenariat avec l'Acoss et les Urssaf (champ hors intérim) ainsi que la Dares (sur l'intérim), s'est étendu. En 2017, les ETE publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand - hors agriculture et activité des particuliers employeurs - en France métropolitaine. Depuis 2018, le champ des ETE localisées comprend les départements d'outre-mer (hors Mayotte) et l'ensemble de l'emploi salarié, donc y compris les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. De plus, une distinction des emplois « privé » et « public », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee différent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différence peuvent exister sur les taux d'évolution. Parallèlement, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulaif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.

Hausse des déclarations d'embauches surtout en CDI

Hors contrat d'intérim, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) progressent de 7 % par rapport à 2017. Les contrats à durée indéterminée contribuent fortement à cette augmentation (+ 12 %) (figure 4).

La hausse des déclarations d'embauches est un peu plus marquée en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse (+ 7 % contre + 6 %).

En 2018, la construction est le secteur le plus dynamique en termes d'embauches. Il affiche ainsi la plus forte hausse annuelle de DPAE (+ 15 %). L'hébergementrestauration enregistre la croissance la plus faible (+ 3 %).

Le nombre mensuel de DPAE est fortement marqué par la saisonnalité. D'avril à juillet, les déclarations d'embauches atteignent un volume record *(figure 5)*. Le tourisme, très important en Corse d'avril à septembre, génère en effet des emplois massifs en contrat à durée déterminée.

1 Emploi salarié total par départements et par secteurs

en%

	0040.74	Glissement annuel							
	2018 T4 (en milliers)	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total	
Corse-du- Sud	59,8	ns	5,1	4,4	1,7	-0,7	-0,3	1,4	
Haute- Corse	54,6	ns	2,3	5,4	1,9	-0,7	0,2	1,8	
Corse	114,4	5,8	3,8	4,9	1,8	-0,6	-0,1	1,6	

Note :Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes. ns: non significatif

Champ: emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Ursaaf, Dares,Insee

2 Emploi salarié total par secteurs d'activité en Corse

en%

	2018 T4			err			
	(en milliers)	Glisse	ment annuel		annuel moyen /2012 (1)		
Secteur d'activité NAF rév. 2 2008	Corse	Corse	France hors Mayotte	Corse	France hors mayotte		
Agriculture	2,3	5,8	1,9	4,9	1,0		
Industrie	6,8	3,8	0,3	0,5	-0,8		
Industrie agro-alimentaire Énergie, eau,	2,5	5,8	0,4	0,5	0,4		
déchets, cokéfaction et raffinage	2,2	2,6	0,9	1,9	-0,6		
Biens d'équipement	0,2	20,8	0,1	2,8	-1,4		
Matériels de transport	0,2	5,9	0,1	0,2	-1,2		
Autres branches industrielles	1,7	0,7	0,2	-1,3	-1,1		
Construction	10,7	4,9	1,9	-2,4	-1,4		
Tertiaire marchand	53,1	1,8	0,9	1,8	1,3		
Commerce	18,0	2,1	0,6	1,9	0,4		
Transports	6,6	1,1	1,2	0,1	0,2		
Hébergement - restauration	9,2	0,6	1,8	1,7	1,7		
Information - communication	1,3	0,9	4,3	2,1	1,3		
Services financiers	2,5	1,5	0,4	2,2	0,5		
Services immobiliers	1,1	4,3	-0,7	2,7	0,4		
Services aux entreprises	8,5	3,5	2,4	3,0	1,9		
Services aux ménages	0,5	-0,6	-3,3	19,0	8,9		
Intérim	0,5	-0,6	-3,3	19,0	8,9		
Services aux ménages	5,4	1,1	-1,0	0,9	-0,2		
Tertiaire non marchand	41,4	-0,1	-0,1	0,9	0,6		
Total	114,4	1,6	0,6	1,0	0,6		

Note : Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3° trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

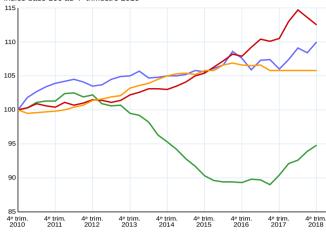
(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ: emploi salarié total.

Source: Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Acoss-Ursaaf, Dares,Insee

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité en Corse





Note : Données CVS en fin de trimestre.Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source: Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accos-Urssaf, Dares, Insee

Déclarations préalables à l'embauche par type de contrat en Corse en 2018

D.C. Laurellaure		CDD			CDI		Er	seml	ole
Déclarations préalables à l'embauche	Effectifs (milliers)	Part (%)	Evolution annuelle (%)	Effectifs (milliers)	Part (%)	Evolution annuelle (%)	Effectifs (milliers)	Part (%)	Evolution annuelle (%)
Corse-du-Sud	38,5	56	6	7,9	55	12	46,4	56	7
Haute-Corse	29,9	44	4,	6,5	45	13	36,4	44	6
Corse	68,4	100	5	14,4	100	12	82,8	100	7
Industrie	2,4	4	7	1,0	7	8	3,4	4	8
Construction	3,3	5	13	2,9	20	18	6,2	7	15
Tertiaire marchand	62,7	92	5	10,5	73	11	73,2	88	6
dont : commerce	11,5	17	3	3,3	23	16	14,8	18	5
hébergement - restauration	24,9	36	2	2,5	17	18	27,4	33	3

Source: Déclarations préalables à l'embauche, données brutes, Acoss-Urssaf

5 Évolutions annuelles des déclarations préalables à l'embauche en région Corse



Source : Déclarations préalables à l'embauche, données brutes, Acoss-Urssaf

Pour en savoir plus

Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse Stat'UR Corse, Urssaf Conjoncture Corse

Chômage

Repli du taux de chômage et de la demande d'emploi

En 2018, la baisse du taux de chômage se poursuit en Corse. Il s'établit à 9,0 % de la population active au dernier trimestre, soit - 0,4 point sur un an. Les deux départements de l'île profitent de cette embellie. Contrairement à l'année précédente, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi diminue également : - 3,2 % sur un an, soit près de 500 personnes de moins. La situation s'améliore pour les hommes, les femmes, les jeunes et les chômeurs âgés de 25 à 49 ans mais elle reste défavorable pour les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée. Le recul global de la demande d'emploi s'explique par un net repli des inscriptions à Pôle emploi couplé à une progression du nombre de sorties. Cette année, les politiques d'emploi sont recentrées sur les publics les plus éloignés de l'emploi avec la mise en place des Parcours emploi compétences (PEC).

Céline Maïsani, Direccte de Corse

Fin 2018 en Corse, le taux de chômage s'établit à 9,0 % de la population active. Il se replie pour la 4^e année consécutive (-0,4 point sur un an) et retrouve un niveau jamais atteint depuis 2011. Au plan national, la baisse est moins marquée (-0,2 point). Le taux de chômage régional se rapproche ainsi de la moyenne française (8,8 %) (figure 1). La Corse demeure cependant au 4^e rang des régions métropolitaines les plus touchées par le chômage.

La baisse du taux de chômage est un peu plus importante en Corse-du-Sud (- 0,4 point) qu'en Haute-Corse (- 0,3 point). Fin 2018, le taux de chômage de la Haute-Corse reste supérieur à celui de Corse-du-Sud: 9,6 % contre 8,5 %, soit un écart de 1,1 point *(figure 2)*.

Baisse de la demande d'emploi en 2018

En 2018, la situation du marché du travail régional s'améliore. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) s'établit à 17 260 en moyenne au dernier trimestre. Il diminue de 3,3 % sur un an, soit près de 600 inscrits de moins.

La baisse est moins marquée si l'on considère l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de rechercher activement un emploi (catégories A, B, C). Après avoir progressé de 3,2 % entre 2016 et 2017, ils reculent à un rythme nettement plus important qu'à l'échelle nationale (-2,1 % contre -0,2 %). Avec Grand Est, la Corse est la région métropolitaine où la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est la plus forte.

Les deux départements de l'île profitent de cette tendance favorable mais elle est plus marquée en Corse-du-Sud : - 2,8 % contre - 1,5 % sur un an en Haute-Corse (figure 3).

Seuls les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée ne profitent pas de l'amélioration du marché du travail

La situation des hommes et des femmes en catégories A, B, C s'améliore, mais les hommes reculent davantage que leurs homologues féminins: -3,0 % contre -1,4 % sur un an.

Les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans et ceux de moins de 25 ans sont également moins nombreux que l'année précédente. Pour les jeunes, 2018 marque d'ailleurs la 3^e année consécutive de baisse. En revanche, les inscrits âgés de 50 ans ou plus progressent très légèrement, à un rythme nettement moins rapide qu'en 2017 (+ 0,5 % contre + 9,1 % sur un an). Pour la 1^{ère} fois depuis 2015, la Corse n'enregistre pas la plus forte hausse pour ce type de public.

La situation est plus préoccupante pour les demandeurs d'emploi de longue durée. Fin 2018, ils sont 7 200 à être inscrits depuis au moins un an à Pôle emploi, soit une hausse annuelle de 1,1 %. Leur part dans la demande d'emploi, bien que nettement inférieure à la moyenne nationale, progresse également de façon continue pour s'établir à 32,2 % fin 2018. Elle augmente ainsi de 7 points en cinq ans. Elle est plus importante en Haute-Corse (33,4 %) qu'en Corse-du-Sud (30,9 %) (figure 4).

Moins d'inscriptions et davantage de sorties de Pôle emploi

Ce bilan 2018 positif s'explique par un net repli des inscriptions à Pôle emploi couplé à une progression des sorties. Le nombre d'entrées recule de 2,2 % sur un an alors que les sorties augmentent de 1,1 %. Ces dernières sont portées notamment par une hausse des reprises d'emploi et des entrées en stage.

Des politiques d'emploi recentrées sur les publics les plus éloignés de l'emploi

À partir de janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en Parcours emploi compétences (PEC). Ces contrats, destinés aux publics les plus éloignés de l'emploi, sont recentrés sur l'accès à la formation et à l'acquisition des compétences en parallèle de la mise en situation professionnelle. Seuls les employeurs respectant le triptyque emploi-formationaccompagnement pourront désormais embaucher des publics éloignés de l'emploi en PEC. Sur l'ensemble de l'année 2018, les PEC concernent plus de 380 personnes en Corse, dont plus de 6 sur 10 en Haute-Corse. Plus aucune entrée en emploi d'avenir n'est possible en 2018.

Parallèlement, le dispositif de l'insertion par l'activité économique (IAE) affiche une baisse de 7,9 % des recrutements de salariés avec 70 embauches de moins sur un an

Les entrées en contrats d'apprentissage reculent également. Avec 1 360 contrats d'apprentissage du secteur public et privé enregistrés sur l'ensemble de l'année, la baisse s'établit à 5,8 %, soit 80 contrats de moins sur un an. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel adoptée en 2018 vise à transformer l'apprentissage en France pour accélérer son développement. Son but est de permettre une meilleure orientation pour renforcer l'attractivité de cette voie de formation.

En revanche, davantage de jeunes bénéficient d'un Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Créé en 2017, ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il est constitué de phases d'accompagnement successives dont fait partie la Garantie jeune. Parmi les 1 525 jeunes entrés en PACEA au cours de l'année 2018, un tiers bénéficient d'une Garantie jeune (465 jeunes).

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage

Evolution trimestrielle du taux de chômage Corse France hors Mayotte en % de la population active 11,5 11,0 9,5 9,0 8,5 8,0 7,5

4º trim. 4º

Notes : Données CVS. Les données du dernier trimestre sont provisoires. Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

2 Taux de chômage

					en	% de la population active
	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4	Évolution 2018T4/2018T4 (en points de %)
Corse-du-Sud	8,9	9,3	8,7	8,5	8,5	-0,4
Haute-Corse	9,9	10,4	9,9	9,7	9,6	-0,3
Corse	9,4	9,9	9,3	9,1	9,0	-0,4
France hors Mayotte	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	-0,2

p : données provisoires

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	а	u quatrième		2010/2017 1)		
	Catégories A, B, C (nombre)	Catégorie A (nombre)	Catégories A, B, C (% du total)	Ă	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	10 140	8 160	45,4	47,3	-3,0	-4,1
Femmes	12 210	9 100	54,6	52,7	-1,4	-2,6
Moins de 25 ans	2 840	2 250	12,7	13,0	-1,0	-1,3
25 à 49 ans	13 220	9 960	59,1	57,7	-3,6	-4,9
50 ans ou plus	6 280	5 050	28,1	29,3	0,5	-1,0
Inscrits depuis un an ou plus	7 200	nd	32,2	nd	1,1	nd
Corse	22 350	17 260	100,0	100,0	-2,1	-3,3
France entière	5 916 700	3 674 400	100,0	100,0	-0,2	-1,4

Demandeurs d'emploi

Évolution 2019/2017

nd : données non disponibles

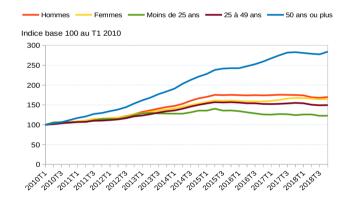
(1): évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

4 Évolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en région Corse



Note : données brutes.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse
- Chiffres marché du travail Site de la Direccte de Corse

Démographie d'entreprises

Accélération des créations d'entreprises

En 2018 en Corse, avec 4 387 nouvelles immatriculations, les créations d'entreprises progressent de 10,5 % sur un an soit une croissance deux fois plus marquée qu'en 2017. Elles suivent ainsi la tendance nationale. Cette croissance résulte essentiellement du progrès des immatriculations des micro-entrepreneurs et des entreprises individuelles. La hausse bénéficie à l'ensemble des secteurs, notamment celui des services aux entreprises. Les défaillances d'entreprises sont à nouveau en recul grâce à une baisse notable dans le commerce-transport-hébergement-restauration, secteur qui regroupe généralement le plus grand nombre de défaillances.

Arnaud Luciani, Déborah Caruso, Insee

En 2018, 4 387 entreprises sont créées en Corse, soit 10,5 % de plus sur un an, après une hausse de 5,2 % en 2017 *(figure 1)*. Les créations continuent leur progression mais à un rythme toujours moins fort qu'au niveau national où la croissance s'établit à 16,9 % après 6,7 % en 2017.

Dans la région, l'augmentation est plus marquée en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse (+ 11,2 % contre + 9,9 %). Pourtant, les créations se répartissent de manière homogène entre les deux départements (2 200 créations chacun).

Par rapport aux nombres de créations de 2017, les 417 créations d'entreprises supplémentaires sont essentiellement portées par les micro-entreprises (+ 225) et les entreprises individuelles (+ 166).

Hausse marquée des créations de micro-entreprises

En 2018, avec 1 632 nouvelles immatriculations, les créations de microentreprises s'accélèrent avec une progression de 16 % sur un an qui succède à une faible augmentation en 2017 (+ 1,9 %) et à deux années consécutives de baisse. Cette progression se situe audessous de la tendance nationale (+ 27,5 % entre 2017 et 2018).

Elle est davantage marquée en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud avec respectivement + 26,8 % et + 10,5 %. La Corse-du-Sud enregistre toutefois bien plus d'immatriculations avec 1 031 créations contre 601 en Haute-Corse.

Cette année, les micro-entreprises représentent 37,2 % des immatriculations d'entreprises de l'île, soit une part plus importante d'en 2017 (35,4%) mais inférieure à celle du niveau national (+44,6 %).

Par département, la contribution des micro-entreprises dans l'ensemble des créations est nettement supérieure en Corse-du-Sud (46,8 %) qu'en Haute-Corse (27,5 %).

Rebond des créations des entreprises individuelles

En 2018, avec un volume de 1 250 créations, le nombre d'immatriculations d'entreprises individuelles se réoriente à la hausse (+ 15,3 % après - 0,7 % en 2017). Cette croissance est moins prononcée qu'au niveau national (+ 20,0 %)

L'augmentation régionale est portée davantage par le département de Corse-du-Sud: + 28,3 % contre + 10,3 % en Haute-Corse. Cependant, cela correspond à un total de 390 créations sous ce statut en Corse-du-Sud face à 860 créations dans le département voisin.

Dans la région, la part des entreprises individuelles dans l'ensemble des nouvelles immatriculations croît légèrement. Elle est de 28,5 % en 2018 contre 27,3 % en 2017. Par département, la contribution des entreprises individuelles à l'ensemble des créations est nettement supérieure en Haute-Corse (39,4 %) qu'en Corse-du-Sud (17,7 %).

Cette année, 1 505 sociétés sont créées en Corse, soit une hausse de 1,8 % sur un an après + 13,7 % en 2017. Cette évolution est proche du taux national (+ 1,6 %).

Augmentation des créations dans tous les secteurs

En 2018, tous les secteurs d'activité contribuent à la croissance régionale *(figure 2)*.

Le secteur des services aux entreprises est à nouveau le plus créateur avec 1 322 nouvelles immatriculations soit 28 % des créations. Il progresse de 20,8 % sur un an en région contre 16,7 % au niveau national. La hausse est plus marquée en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud: + 23,0 % contre + 18,9 %.

Le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement, restauration (CTHR) compte 1 139 créations en 2018. Bien que plus lente qu'en 2017, la croissance est notable avec + 5,8 %. Au plan national, les créations s'accélèrent

dans ce secteur (+ 23,3 % après + 6,3 %). Les évolutions départementales sont proches avec + 6,1 % en Corse-du-Sud et + 5,4 % en Haute-Corse.

Après la baisse de 2017, le secteur des services aux particuliers rebondit et enregistre une hausse de 10,8 % sur un an, soit 869 nouvelles immatriculations.

Contrairement à 2017, les croissances les plus modérées concernent l'industrie (+ 5,7 %) et la construction (+ 3,6 %) avec respectivement 276 et 781 créations. Au niveau départemental, dans l'industrie, la Haute-Corse garde le bon cap à + 24,1 % de créations. En revanche, la Corse-du-Sud enregistre une chute de 15,8 %, consécutivement à une hausse équivalente l'année précédente. Dans la construction, la Corse-du-Sud affiche une hausse de 6,8 % et la Haute-Corse de 0,8 %.

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul

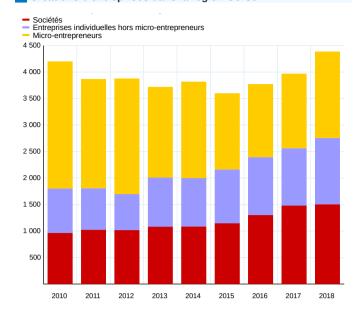
En Corse, en 2018, la situation s'améliore sensiblement au niveau de la défaillance d'entreprises pour la seconde année consécutive. En cumul annuel, 398 défaillances sont enregistrées, soit une baisse de 3,6 % sur un an suite à un recul de 8,6 % en 2017 (figure 3). Au niveau national, les défaillances d'entreprises peinent à diminuer cette année (- 0,9 %).

La situation s'améliore nettement en Haute-Corse (-6,9 %) face à une légère évolution en Corse-du-sud (-0,5 %).

Dans la région, le recul est porté par le secteur du CTHR dans lequel les défaillances diminuent de 10,1 % (152 en 2018 contre 169 en 2017) (figure 4). Ce n'est pas la plus forte baisse mais ce secteur regroupe à lui seul 38 % de l'ensemble des défaillances d'entreprises enregistrées en Corse en 2018. L'industrie affiche une baisse notable de 38,2 %. La plupart enregistrent une augmentations des défaillances, en particulier celui de la construction qui progresse de 11,1 %. Il 30 % concentre des défaillances d'entreprises insulaires.

Démographie d'entreprises

1 Créations d'entreprises dans la région Corse

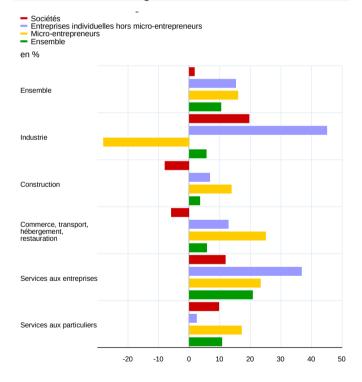


Note : nombre de créations brutes.

Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2017 et 2018 dans la région Corse

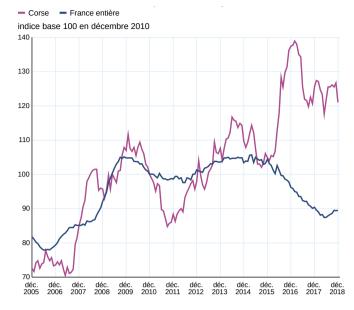


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

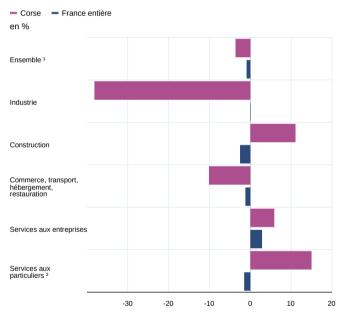
3 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Corse



Note : données brutes en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019)

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité dans la région Corse



(1) y compris agriculture

(2) hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extraterritoriales

Note : données brutes en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019)

our en savoir plus

- " les créations d'entreprises en 2018 ", Insee Première n° 1734, janvier 2019
- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse

Économie des entreprises

Hausse des chiffres d'affaires, supérieure aux attentes, en 2018 et bonnes perspectives pour 2019

Après les bons résultats de 2017, et hormis une légère contraction de l'activité de la construction, la hausse des chiffres d'affaires est de nouveau d'une ampleur inattendue en 2018. Ceux des services marchands, en progression récurrente depuis plusieurs années, croissent encore de 1,7 %. Dans l'industrie, ils progressent de 4,5 % notamment tirés par l'agroalimentaire et le matériel de transport. La situation est également favorable pour le commerce de gros dont l'activité (la deuxième dans la région en termes de chiffre d'affaires) affiche une progression de 6,7 % après une reprise de 3,6 % en 2017. En revanche, la construction, deuxième secteur prédominant en termes d'emplois en Corse, subit un coup d'arrêt (- 0,2 %) après le rebond marqué de 2017 (+ 5,5 %). Les prévisions 2019 sont favorables pour tous les secteurs.

Thierry Berger, Banque de France - Direction régionale de Corse

En 2018, selon l'enquête annuelle réalisée par la Banque de France en tout début d'année 2019, le chiffre d'affaires global des 4 principaux secteurs marchands en Corse est en hausse de 3,2 % par rapport à 2017. Cette augmentation reflète néanmoins des résultats un peu contrastés (figure 1).

Les services marchands confirment leur bonne tendance des dernières années

En 2018, les services marchands en Corse voient leurs chiffres d'affaires croître légèrement plus que la moyenne des 5 années précédentes (+ 1,7 % contre + 1,5 %). Tous les sous-secteurs concernés sont en progression, dans des proportions un peu inférieures toutefois aux prévisions de début d'exercice.

Grâce à une saison touristique favorable, l'hébergement affiche une hausse de 4,5 % après déjà 6,2 % en 2017, tandis que la restauration croît de 1,3 % après 3,1 % l'année précédente.

Le secteur du transport enregistre une progression de 1,3 %, tirée par le maritime (+ 3,5 %) et l'aérien (+ 1,4 %), tandis le transport routier marque un peu le pas (+ 0,2 %). Cette hausse est deux fois moins élevée qu'en 2017 et quasiment identique à celle de 2016.

Les services aux entreprises progressent également (+ 1,0 %) avec des performances diverses (+ 7,5 % dans les activités de contrôles et analyses techniques mais - 0,4 % pour les activités de services administratifs).

Coup d'arrêt dans la construction

Dans la construction, après la baisse de près de 30 % des chiffres d'affaires entre 2012 et 2016, un rebond avait été amorcé en 2017 (+ 5,5 %), mais il ne se confirme pas en 2018 avec un repli de 0,2 %.

Avec les chantiers engagés en 2017, l'année reste favorable pour le second œuvre qui progresse de 2,4 %. En revanche, le gros œuvre recule légèrement (-0,5 %). Surtout, les travaux publics repartent à la baisse dans des proportions supérieures aux attentes pessimistes de début 2018 (-3,3 %), la fusion des 3 principaux donneurs d'ordre publics début 2018 ayant pu jouer.

À l'inverse de 2017, ces résultats placent la Corse en fin de peloton des régions, la seule dont le résultat global est négatif. Au niveau infra régional, c'est la Haute-Corse qui voit son activité résister le mieux.

L'industrie corse continue à se développer à un rythme soutenu

L'industrie affiche une hausse globale de 4,5 %, après déjà 8,8 % en 2017.

L'industrie agroalimentaire a profité d'une bonne saison touristique. Les secteurs des boissons principalement, mais aussi des produits laitiers ou à base de céréales tirent mieux leur épingle du jeu que les produits à base de viande. La hausse du secteur ressort ainsi à 2,6 %.

L'industrie de fabrication de matériel de transport continue à croître (+ 3,7 %), dans un marché porteur, conformément à un plan de charge à moyen terme. Elle tire parti d'un bon positionnement et d'investissements toujours importants en recherche & développement et en outils de production.

En revanche, les « autres produits industriels », qui avaient notamment bénéficié du rebond de la construction en 2017, se replient sensiblement (- 1,9 %).

Situation favorable pour le commerce de gros

Après la vraie reprise de l'activité pour le commerce de gros en 2017 (+ 3,6 %), 2018 conforte la tendance avec une forte

progression de 6,7 %, nettement supérieure aux prévisions du secteur. Le négoce de gros de produits alimentaires amplifie la hausse enregistrée l'an passé à + 4 %, tiré notamment par les produits frais, tandis que les biens industriels enregistrent une hausse de 8,3 %, notamment grâce aux produits intermédiaires et « carburants et combustibles ».

Les perspectives sont positives mais mesurées

Pour les chefs d'entreprises interrogés, les prévisions sont favorables pour tous les secteurs en 2019, avec une moyenne de + 1,9 % (figure 2). L'industrie devrait progresser (+2.6%)grâce l'agroalimentaire et aux matériels transport (figure 3). Les marchands (+ 2,2 %) demeureraient portés par les activités touristiques et les services aux entreprises (figure 4). La construction (+ 3,6 %) serait soutenue par les travaux publics (+5,5%) et le gros œuvre (+3,7%); le commerce de gros resterait stable (+ 0,3 %).

Financement de l'économie

En 2018, en Corse, la distribution du crédit aux entreprises poursuit son développement avec une croissance de 14,5 % des encours bancaires contre 7,0 % au niveau national *(figure 5)*.

Les crédits à l'équipement augmentent notamment de 10,3 % et les crédits à l'habitat de 8,1 %, tandis que les crédits de trésorerie diminuent de 15,3 %. Sur le plan départemental, les progressions en 2018 sont plus élevées en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud, qui ne représente plus que 39 % des encours de la région.

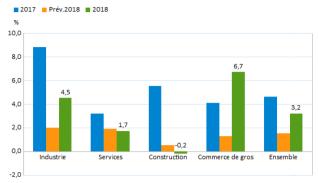
En volume, les crédits à l'équipement représentent près de 69 % (contre 56 % au niveau national), devant les crédits à l'habitat (21,9 % contre 15,1 %) puis les crédits de trésorerie (seulement 5.8 % contre 20.5 %).

Par secteur, les crédits au secteur immobilier représentent 48,7 % du volume, les services marchands 42,1 % (dont 8,6 % pour l'hébergement-restauration) et 7,9 % pour l'industrie.

La Corse-du-Sud reçoit 53 % des volumes destinés à l'immobilier et 58 % de ceux de l'hébergement-restauration, alors que la Haute-Corse pèse pour 75 % dans l'industrie ou 56 % dans les services marchands.

Économie des entreprises

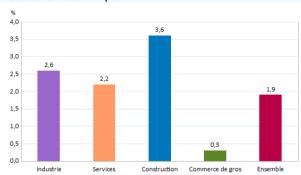
1 Évolution des chiffres d'affaires des 4 grands secteurs d'activité en Corse



Note : Enquête début 2018 pour résultat 2017 et prévisions 2018 ; enquête début 2019 pour résultats 2018.

Source : Banque de France, les entreprises en Corse, Bilan n - Prévisions n+1

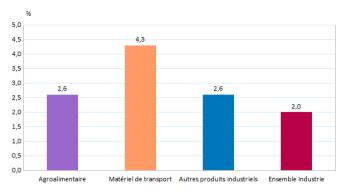
2 Prévisions d'évolution des chiffres d'affaires des 4 grands secteurs d'activité pour 2019



Note : évolution annuelle

Source : Banque de France, les entreprises en Corse, Bilan 2018 - Prévisions 2019

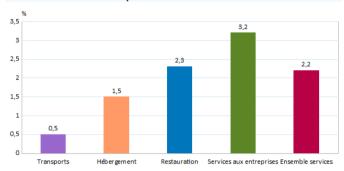
3 Prévisions détaillées d'évolution des chiffres d'affaires de l'industrie pour 2019



Note : évolution annuelle

Source : Banque de France, les entreprises en Corse, Bilan 2018 - Prévisions 2019

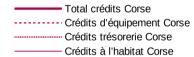
4 Prévisions détaillées d'évolution des chiffres d'affaires des services marchands pour 2019



Note : évolution annuelle

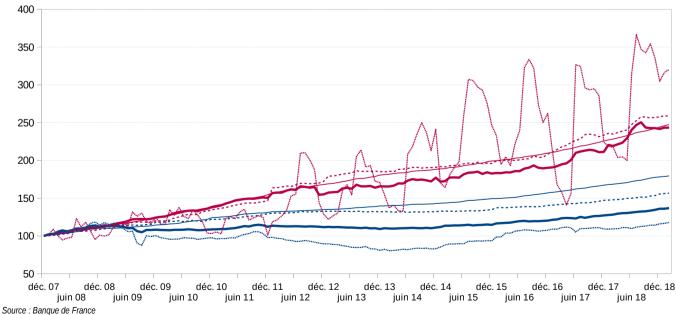
Source : Banque de France, les entreprises en Corse, Bilan 2018 - Prévisions 2019

5 Distribution du crédit aux entreprises



Total crédits France
Crédits d'équipement France
Crédits trésorerie France
Crédits à l'habitat France

Indice base 100 décembre 2007



Pour en savoir plus

- "Les entreprises en région Corse : Bilan 2018 et perspectives 2019 ", Banque de France
- Un panorama complet sur le crédit, Banque de France

Économie des entreprises et des ménages Chiffre d'affaires et investissement des entreprises soumises à TVA : une activité toujours soutenue

Au 31 décembre 2018, l'activité économique des entreprises soumises à TVA demeure soutenue, confirmant la relance. Le chiffre d'affaires déclaré par ces entreprises affiche ainsi, en cumul régional, une croissance annuelle de 5,93 % après une progression de 8,59 % en 2017. La tendance nationale 2018 est également haussière, atteignant + 4,77%. Dans la région, l'investissement de ces entreprises progresse quant à lui, de 17,86 % sur un an, après une forte hausse déjà enregistrée en 2017. Les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés (IS) augmentent aussi, enregistrant des progressions respectives de 6,80 % et 10,26 %.

Dans le même temps, la situation des ménages corses et notamment ceux de la Corse-du-Sud, au regard de l'impôt sur le revenu (IR), évolue à en juger par le taux de foyers imposés en région (40,04 %) qui s'approche désormais du taux national (43,68 %). En Corse, le montant 2018 de l'IR (sur les revenus de 2017) s'établit à environ 331 M€ (pour environ 73 Mds€ au plan national).

Guylaine Assouline, Directrice régionale des finances publiques

Au 31 décembre 2018, l'exploitation des données financières collectées par la DRFIP 2A indique une reprise toujours soutenue de l'activité économique en Corse, tout du moins pour ce qui concerne les entreprises soumises à une obligation de déclaration de TVA (champ de l'étude).

Les chiffres d'affaires progressent

Les chiffres d'affaires déclarés par ces entreprises affichent, cette année encore, une nette progression, soit + 5,93 % sur un an. Leur montant atteint 12,98 Mds€, il s'agit du plus haut cumul de chiffres d'affaires depuis 2009. Dans la région, tous les mois pris individuellement enregistrent une augmentation du volume de chiffres d'affaires déclaré par rapport à 2017 (figure 1).

Fin 2018, la tendance nationale est assez comparable, affichant une progression annuelle de 4,77 %.

Dans la région, l'évolution des chiffres d'affaires est contrastée selon les secteurs. Au demeurant, les cinq secteurs prépondérants que sont l'hébergement-restauration, le commerce, la construction, les transports et les activités immobilières (pour ce qui concerne les établissements soumis à déclaration de TVA), sont tous en progression en situation cumulée au 31 décembre 2018.

Au niveau des départements, le volume total de chiffre d'affaires déclaré demeure un peu plus important en Haute-Corse (6,55 Mds€) qu'en Corse-du-Sud (6,43 Mds€). C'était également le cas en 2017.

L'investissement demeure soutenu

L'investissement des entreprises est observé à partir de la TVA déductible sur immobilisations déclarée par ces entreprises. Fin 2018, celle-ci affiche une progression de 17,86 % par rapport à la situation arrêtée au 31 décembre 2017 (figure 2).

Les entreprises régionales sont ainsi à leur meilleur niveau d'investissement depuis 2012.

Au plan national, la tendance est aussi à la hausse (+ 7,03 %), mais le taux de progression est en deçà du taux régional.

La situation en région semble confirmer la reprise de l'investissement amorcée en 2016 et prolongée en 2017. En fin d'année 2017, le volume de TVA déductible sur immobilisations affichait alors, en cumul, une progression de 21,05 % par rapport à la situation au 31 décembre 2016.

Les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés augmentent

Au 31 décembre 2018, les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés (IS) en Corse totalisent respectivement 447,35 M€ et 131,90 M€.

Elles enregistrent des progressions annuelles de 6,80 % et de 10,26 % (figures 3 et 4).

L'année précédente, ces deux indicateurs étaient déjà en hausse et affichaient des progressions respectives de 6,32 % et de 11,38 % par rapport à 2016.

Les recettes en hausse de la taxe sur les transports

Au 31 décembre 2018, le niveau de recettes de la taxe sur les transports atteint, en cumul, 35,94 M€. Ce niveau des recettes progresse légèrement par rapport aux années précédentes. C'est le meilleur niveau de recettes depuis 2008. Il conforte ainsi le constat d'une forte attractivité de la destination Corse.

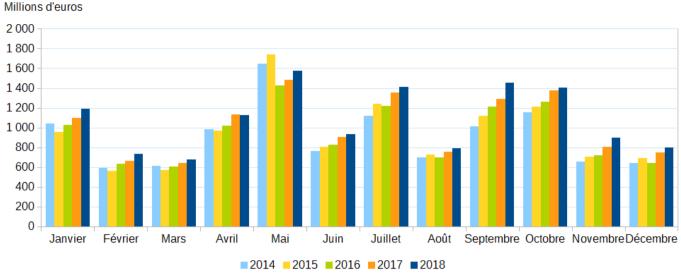
L'activité toujours soutenue de la CCSF

En 2018, l'activité en région de la commission des chefs des services financiers (CCSF) demeure soutenue. attestant de fragilités qui perdurent au sein du tissu économique. Au demeurant, le nombre de saisines de la commission diminue sensiblement, toute comme le nombre de plans de règlement attribués : respectivement 98 et 69 contre 105 et 80 l'année précédente. Selon cette même tendance, le volume des dettes prises en compte dans les plans recule très nettement en 2018 (4,66 M€ contre 14,86 M€), tout comme le nombre d'emplois concernés par ces plans (391 contre 834).

L'impôt sur le revenu des ménages

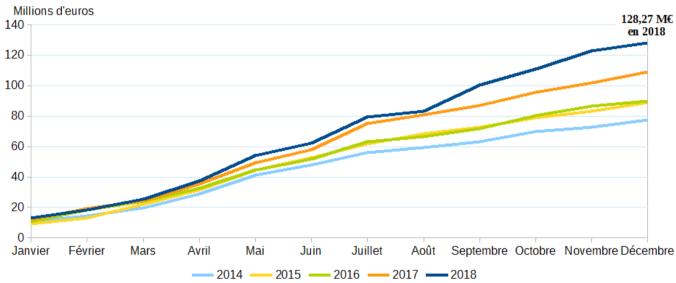
La situation des ménages au regard de l'impôt sur le revenu évolue, à en juger par le taux de foyers imposés en région (40,04 %) qui tend à se rapprocher du taux national (43,68 %). A cet égard, le taux de recouvrement des impôts des particuliers approche 98 % en 2018. Le montant 2018 de l'IR en Corse (IR sur les revenus de 2017) s'établit à environ 331 M€ (pour environ 73 Mds€ au plan national). ■

1 Évolution des chiffres d'affaires déclarés mois par mois par les entreprises soumises à déclaration de TVA en région Corse



Source : DRFIP 2A

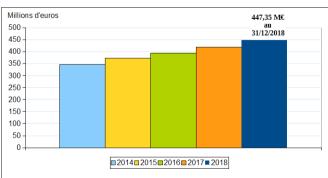
Évolution de l'investissement des entreprises en situation mensuelle cumulée, mesuré à partir de la TVA déductible sur immobilisations en région Corse



Note : données mensuelles cumulées tous secteurs

Source : DRFIP 2A

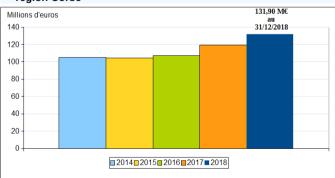
3 Évolution des recettes annuelles de TVA en région Corse



Note : données cumulées au 31 décembre

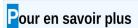
Source : DRFIP 2A

4 Évolution des recettes annuelles d'impôt sur les sociétés en région Corse



Note : données cumulées au 31 décembre

Source : DRFIP 2A



Portail statistique national de la DGFiP

Agriculture

Une année de contrastes

Que redouter après une année 2017 record de sécheresse ? Une abondance de précipitations qui complique les calendriers de travaux des producteurs de fourrage et empêche la pâture des animaux. Des sols détrempés qui contrarient les récoltes. Une humidité permanente qui provoque une pression parasitaire sur la vigne et les vergers. Un excès d'eau qui obère la qualité alimentaire des fourrages et fragilise les fruits au point de doubler le taux de perte lors du triage (clémentine) et de réduire d'un tiers le rendement en farine (châtaigne).

Compliquée pour l'ensemble de l'agriculture corse, l'année 2018 est aussi celle de la reprise de la production viticole et de très hauts niveaux de production pour les vergers de clémentine, de noisette et d'olive.

Claude Albertini, DRAAF de Corse - SRISE

Après trois années consécutives de déficit hydrique, les précipitations font leur retour avec un cumul pour l'année 2018 supérieur de 32 % à la moyenne des trois dernières décennies. Hormis l'été sec, les saisons sont particulièrement pluvieuses (figure 1) avec des excédents mensuels allant de + 43 % en octobre à + 149 % en mai et jusqu'à + 226 % en février.

À l'image des trois années précédentes, les températures sont très élevées, supérieures aux normales sur la quasi totalité de l'année *(figure 2)*. L'écart mensuel (+ 1,3 °C en moyenne) est de plus de 2 °C les mois de janvier, avril et août.

Prairies et pâturages : de l'herbe mais de qualité dégradée

Après une série d'années médiocres les rendements s'améliorent sur les prairies de printemps: +7,7 % par rapport au rendement régional de référence. Toutefois, la production automnale marque le pas avec un écart de seulement + 3,2 %. Le bilan global de l'année 2018 reste néanmoins positif avec un rendement annuel supérieur de 6,1 %.

Les pluies régulières et conséquentes, associées à des températures élevées, sont propices à la pousse de l'herbe. Mais les sols gorgés d'eau sont difficiles à travailler et les semis plus longs à lever. De même, l'insuffisance de fenêtres météorologiques pour gérer le cycle « fauchage - fenaison - andainage » (définitions) retarde la campagne de récolte, limitant ainsi le nombre de coupes.

Si la quantité est au rendez-vous, la qualité est variable voire médiocre selon les secteurs et les périodes de récolte. L'herbe imbibée d'eau a une faible valeur nutritive. L'enrubannage (définitions) se développe afin de limiter les pertes. Dans ce contexte, les stocks de foin sont conséquents et les achats de fourrage limités dans les élevages.

Les productions animales en baisse

Pour la première fois, le cheptel de vaches allaitantes (33 000) diminue, en recul de 5 %. Effet de conjoncture ou amorce d'une tendance ? Il est encore top tôt pour se prononcer. Au rythme moyen de 2 % par an, le cheptel porcin poursuit sa progression des effectifs reproducteurs et à l'engraissement. La production d'animaux de boucherie (2 936 tonnes équivalent carcasse (tec), source DIFFAGA) est en légère baisse (- 2 %). Après trois années de croissance, la production de lait de chèvre se stabilise à 60 000 hl. Celle de lait de brebis diminue de 2 %, perturbée par la conjoncture fourragère (figure 3).

La viticulture renoue avec la production

Après une année 2017 sévèrement affectée par la sécheresse, le vignoble retrouve une production (374 683 hl) légèrement supérieure à sa moyenne quinquennale : 368 000 hl (*figure 4*).

La campagne 2018 est compliquée car marquée par des conditions climatiques difficiles. Les nombreux épisodes pluvieux provoquent une très forte pression fongique (mildiou et oïdium). Mais sur les parcelles où la pression fongique a été maîtrisée, la vigne est belle et chargée. Les précipitations fréquentes et les nuits fraîches à partir de la mi-août ralentissent et retardent la dynamique de maturité. Ces problèmes de variation de degré alcoolique et d'acidité retardent les vendanges jusqu'à début octobre. La nécessité de sélectionner grappes (pression parasitaire de printemps) et l'absence de récolte dans certains secteurs (parcelles particulièrement impactées par les pluies ou la grêle) limitent les rendements. La production viticole 2018 ne sera pas une année à fort degré de vinification. Aussi, à la demande des professionnels, un arrêté préfectoral a autorisé l'enrichissement des vins par l'adjonction de moûts concentrés.

Le chaud et le froid pour les agrumiculteurs

À l'automne 2018, les professionnels envisageaient une année exceptionnelle pour la clémentine corse. Elle a été particulière à bien des égards.

La production, estimée à 37 690 tonnes (figure 5), est la plus importante depuis l'obtention de l'IGP (indication géographique protégée) en 2007. La part de production non commercialisée atteint 17 % soit près du double de sa valeur habituelle (9 %). En cause, une proportion importante de petits calibres sur les vergers et des conditions climatiques qui fragilisent les fruits. Avec 31 254 tonnes, la production commercialisée est tout de même supérieure de 19 % à la moyenne quinquennale 2013-2017.

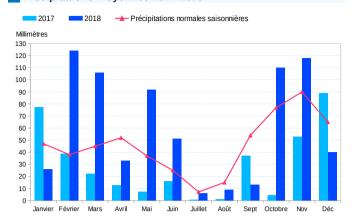
Les mouvements sociaux perturbent l'approvisionnement et le commerce pendant toute la saison. Néanmoins, sur l'ensemble de la campagne, les cours des fruits vendus sont supérieurs de 10 à 15 % à la moyenne quinquennale.

Fruits à coques, le pire et le meilleur

Sécheresse en 2017, pluies diluviennes à l'automne 2018, toujours fortement impactée par le Cynips la filière castanéïcole n'en finit plus d'enchaîner des saisons désastreuses et des plus bas niveaux historiques de récolte (figure 5). La production d'amandes est à son plus bas niveau depuis 2013 et 23 % en deçà de sa moyenne quinquennale. En cause, une météo défavorable lors de la floraison puis une faible pollinisation. La filière noisette poursuit sa professionnalisation amorcée avec l'obtention de l'IGP en 2014. Les 160 tonnes de la récolte 2018 constituent une première.

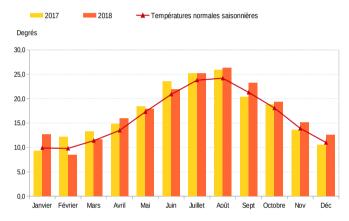
Sur les vergers d'oliviers, la charge des arbres annonçait une récolte exceptionnelle. La tempête *Adrian* et les nombreux épisodes venteux ont provoqué d'importants dégâts. Il en demeure tout de même près de 2 000 tonnes de récolte soit le meilleur rendement depuis 2011.

1 Précipitations moyennes 2017-2018



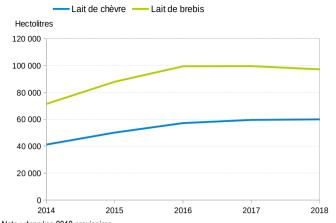
Source : Météo France

2 Températures moyennes 2017-2018



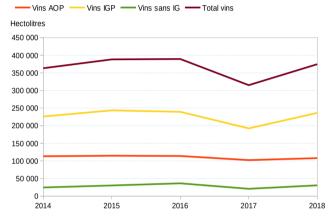
Source : Météo France

3 Évolution de la production de lait



Note: données 2018 provisoires. Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle (SAA)

4 Évolution de la production de vin



Note: données 2018 provisoires.

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle (SAA)

5 Rendement et production des vergers purs et associés

		Rend	ement (100	kg/ha)		Production récoltée (100 kg)				
Produit	2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Clémentines	250	188	269	238	283	323 520	236 730	328 120	311 620	376 900
Pamplemousses	228	306	330	346	272	32 410	52 610	55 160	64 660	49 445
Actinidia (Kiwi)	137	117	117	94	91	41 000	37 500	30 000	28 200	29 541
Pêches, nectarines brugnons	180	180	180	192	191	53 820	42 020	40 320	53 220	40 926
Olives	8	4	7	4	9	16 370	7 940	14 410	8 602	19 825
Amandes	7	6	8	7	5	2 665	2 024	3 045	2 745	1 775
Châtaignes	1	1	2	1	1	1 500	1 720	2 090	1 430	1 035
Noisettes	6	5	8	8	10	950	800	1 200	1 200	1 600

Note : données 2018 provisoires. Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle (SAA)

Pour en savoir plus

- Site internet Agreste: www.agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/corse
- Site internet de la DRAAF de Corse : www.draaf.corse.agriculture.gouv.fr/données

Construction

Des autorisations en hausse mais des mises en chantier en recul

En 2018, les autorisations de construire sont, pour la seconde année consécutive, en croissance dans la région alors qu'elles se replient nettement au niveau national. Cette dynamique est plus favorable en Haute-Corse ainsi que pour les logements individuels dont l'évolution est plus régulière que celle des logements collectifs. Malgré la hausse des autorisations, le nombre de mises en chantier est en diminution. La commercialisation des logements neufs se dégrade à nouveau cette année. Les ventes effectives diminuent de 10,5 % et les mises en ventes reculent deux fois plus vite. Ainsi, le stock de logements neufs disponibles en fin d'année atteint son plus faible niveau depuis 2010, avec 1 100 unités. Les logements collectifs, qui représentent 95 % des ventes, voient leur prix moyen au m² augmenter à un rythme plus faible qu'au niveau national. La construction de locaux est orientée à la baisse après une année 2017 en forte hausse.

Joseph Dornbusch, Dreal de Corse

Avec 6 100 autorisations de construire accordées en 2018, l'activité de la construction de logements est bien orientée en Corse. Le nombre de logements autorisés progresse ainsi de 3,7 % sur un an, après le rebond de 2017, et dépasse en niveau la tendance de long terme (5 600 en moyenne sur ces dix dernières années) (figure 1).

Cette seconde année de hausse fait suite à des évolutions contrastées : Entre 2010 et 2014 le nombre de logements autorisés diminue régulièrement. Il connaît ensuite un pic en 2015 suivi d'une correction de même ampleur en 2016. Ainsi, la tendance moyenne 2012-2017 reste légèrement négative (- 0,2 %).

En France, le nombre d'autorisations de construire se replie nettement de 6,9 % entre 2017 et 2018.

Bonne tenue de la Haute-Corse et du secteur individuel

La situation est très contrastée dans les deux départements. En Haute-Corse, le nombre de logements autorisés augmente de 31,2 %, pour atteindre 3 200 autorisations, soit une troisième année consécutive de hausse. En revanche, en Corse-du-Sud, avec 2 800 logements neufs autorisés, le nombre d'autorisations diminue de 16,3 % sur un an après une très forte hausse en 2017 (+ 48 %) (figure 2).

Dans la région en 2018, les autorisations de construction de logements collectifs (appartements y. c. résidences) et de logements individuels (maisons) sont quasiment au même niveau (respectivement 3 100 et 3 000).

Les logements individuels continuent de progresser avec une hausse de 16,3 % cette année. À l'inverse, les logement collectifs enregistrent un recul de 6,2 %, recul qui fait suite à des évolutions contrastées les années précédentes. Le segment de la construction collective est en effet beaucoup plus volatile d'une année à l'autre.

Diminution du nombre de logements mis en chantier

Malgré l'augmentation du nombre d'autorisations de logements en 2017 et 2018, le nombre de logements commencés en 2018 baisse de 1,5 % sur un an. Il reste toutefois dans la moyenne de la dernière décennie avec 4 200 mises en chantier. En France, le nombre de logements commencés diminue de 4,0 % sur la même période (figure 3).

La Corse-du-Sud reste le département où les mises en chantier sont les plus nombreuses (2 200) malgré une tendance à la baisse (- 2,9 %). En revanche, elles stagnent en Haute-Corse avec 2 000 logements commencés cette année.

Nouvelle dégradation des ventes de logements neufs

Comme 2017, 2018 est marquée par un recul des réservations de logements neufs : - 10,5 % soit 1 500 ventes effectives. Les mises en vente sont aussi en net repli (- 23,9 %) et atteignent un niveau de 1 100 unités, à peine supérieur aux creux de 2005 et 2014 (figure 4).

Ainsi, le stock de logements neufs disponibles en fin d'année atteint un point

bas: 1 100 logements, soit le niveau le plus faible depuis 2010, en diminution de 25,2 % sur un an. Il correspond à 74,6 % des ventes annuelles.

Au niveau national, les ventes effectives reculent de 1,9 %, les mises en ventes de 3,9 % et le stock reste quasi stable (-0,7 %).

Un marché dominé par les ventes de logements collectifs

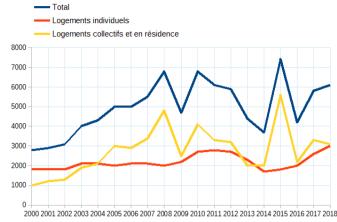
En Corse, le marché du neuf est dominé par les ventes d'appartements collectifs qui représentent 95 % des transactions effectives (figure 5). Leur prix moyen au m² augmente légèrement (+ 1,3 %) passant de 3 559 à 3 606 euros en un an. Au niveau national, il croît plus rapidement (+ 3,0 %) pour atteindre 4 084 euros.

Sur l'île, le marché des maisons individuelles neuves achetées via un promoteur reste marqué par un faible nombre de transactions et une hétérogénéité de l'offre. Toutefois, on peut noter que le prix moyen par maison continue d'augmenter avec 357 200 euros en 2018 (+ 1,9 %).

La surface de locaux autorisée à la construction orientée à la baisse

En 2018, la surface de locaux autorisée à la construction atteint 195 000 m², soit une baisse de 2,4 % par rapport à l'année précédente. Comme pour les logements, ces autorisations de locaux varient fortement ces dernières années. Ainsi l'année 2017, était marquée par un rebond des surfaces autorisées (+ 48,5 %), contrairement à la tendance de 2016. ■

1 Évolution du nombre de logements autorisés selon le type en région Corse



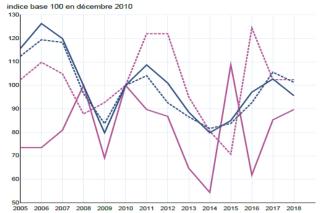
Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Source: SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (%) (1)
Corse-du-Sud	2 800	-16,3	4,9
Haute-Corse	3 200	31,2	-5,4
Corse	6 100	3,7	-0,2
France hors Mayotte	455 600	-6,9	0,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent. Source: SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

3 Évolution de la construction de logements



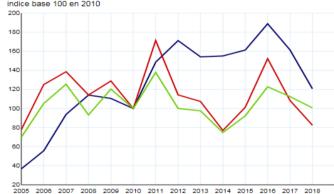
Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle

Champ: logements individuels, collectifs et en résidence. Source: SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

4 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Corse

- Logements neufs disponibles en fin d'année Logements neufs mis en vente Logements neufs vendus (réservés)

indice base 100 en 2010



Note : données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine. Source : SDES, enquête ECLN

5 Vente des maisons et des appartements neufs

		Corse		France métropolitaine				
	En 2018 (nombre ou prix en euros)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (%) (2)	En 2018 (nombre ou prix en euros)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution moyenne annuelle 2017/2012 (%) (2)		
Maisons neuves								
Nombre de ventes (1)	72	-13,3	-1,4	9 430	-10,1	4,7		
Prix moyen par maison	357 182	1,9	-3,7	264 334	0,6	1,0		
Appartements neufs								
Nombre de ventes (1)	1 422	-10,3	2,6	118 534	-1,2	9,6		
Prix moyen au m²	3 606	1,3	1,2	4 084	3,0	0,6		

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN

our en savoir plus

- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse
- Statistiques développement durable sur la construction neuve de logements
- Statistiques développement durable sur la commercialisation des logements neufs

Transport

Record historique de l'aérien qui surpasse le maritime

En 2018, le nombre de passagers accueillis dans les ports et aéroports de Corse est à nouveau en hausse avec 9,4 millions de voyageurs. La progression de la fréquentation des lignes régulières est due à la croissance toujours soutenue des trafics aériens avec le développement continu des compagnies Low Cost assurant un tiers de la desserte aérienne de l'île. Pour la première année, le trafic aérien surpasse que celui du maritime. Il s'intensifie dans l'ensemble des aéroports insulaire qui battent des records de fréquentation. Les trafics de passagers maritimes et ceux de marchandises perdent en intensité.

Bruno Battesti, Observatoire régional des transports de la Corse, Dreal de Corse

En 2018, les trafics passagers des ports et aéroports de Corse (croisiéristes compris) atteignent 9,4 millions de voyageurs au départ et à l'arrivée. Grâce à une très forte progression des trafics aériens et malgré un léger recul des trafics maritimes sur lignes régulières (comme en 2017), la croissance des trafics passagers s'accélère et s'élève à 3 % en un an (+ 2 % en 2017) (figure 1).

Les trafics croisières repartent à la hausse à 5,5 %, du fait de la reprise du port d'Ajaccio. Cette progression succède toutefois à une baisse de 20 % l'année d'avant. Ainsi, en 2018, 977 200 croisiéristes ont débarqué ou embarqué en Corse, soit un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années.

Avec 8,4 millions de passagers, les trafics passagers aériens et maritimes (hors croisières) progressent de 3 % en 2018 et enregistrent un nouveau record historique; 73 % du trafic annuel est assuré durant la saison estivale, de mai à septembre. Les trafics globaux sur l'étranger continuent de croître (+ 2 %). De même, les lignes françaises consolident leur reprise (+ 3 %).

Pour la première fois, l'aérien surpasse le maritime

Avec une croissance annuelle de 6,5 % les trafics aériens atteignent un nouveau record tandis que les maritimes régressent cette année de 1 %. Pour la première fois cette année, les trafics passagers aériens annuels surpassent ceux du maritime (figure 2).

En effet, depuis 2005, la croissance des trafics passagers aériens est ininterrompue. En 2018, elle permet d'atteindre les 4,3 millions de voyageurs *(figure 3)*. Toutefois, le trafic des lignes françaises s'intensifient moins vite que celles avec l'étranger. Les quatre aéroports corses

battent de nouveaux records de fréquentation grâce à une croissance annuelle notable : 9 % pour Bastia, 7 % pour Ajaccio, 3 % pour Calvi et Figari.

Un tiers de la desserte aérienne réalisée par les Low Cost

L'aérien demeure soutenu par la montée en puissance des compagnies Low Cost. Elles captent désormais 34 % de la desserte aérienne de l'île avec 1,5 million de passagers, soit une hausse annuelle de 9 %. Leurs trafics assurent 44 % de la croissance aérienne annuelle. Ils sont concentrés à 72 % sur la France et à 81 % sur la saison estivale. Volotea et Easyjet assurent respectivement 47 % et 41 % du marché Low Cost. Au niveau des aéroports, les trafics Low Cost augmentent de 10 % sur Ajaccio et Bastia, de 88 % sur Calvi et de 1 % sur Figari.

Forte progression des autres destinations nationales

Les trafics de bord à bord sur Marseille et Nice régressent de 1 %. En revanche, ceux sur Paris gagnent 1 %. L'intensification des échanges s'effectue essentiellement sur les autres destinations nationales. Elles enregistrent une forte progression de 19 % et représentent désormais un tiers du trafic national, soit trois fois plus qu'en 2010. Le trafic aérien augmente ainsi de 6 % sur les lignes françaises.

Les trafics progressent plus rapidement sur l'étranger (+ 11 %), avec notamment + 90 % pour la Grande-Bretagne qui assure les trois quarts de la croissance sur l'étranger.

Repli des trafics maritimes

Avec 4,1 millions de voyageurs, les trafics maritimes se réorientent à la baisse. Ce

recul est assez homogène entre la France (-1 %) et l'Italie (-1,5 %) (figure 4).

À l'exception de Porto-Vecchio qui affiche un net recul du trafic de 12 %, les évolutions sont peu significatives dans les ports de Corse. Elles affichent - 2 % à Ajaccio, -1 % à Propriano, -0,4 % à Bastia, +2,5 % à l'Île-Rousse et +0,3 % à Bonifacio.

Côté continent, les ports de Gênes et de Marseille progressent respectivement de 53 % et 6 % alors que ceux situés à Toulon, Nice, Savona et Livourne perdent entre 3 % et 9 % de passagers en un an.

En 2017, trois compagnies progressent : la Moby Line (+ 20 %), Corsica Linea (+ 10 %) et la Méridionale (+ 1 %). La Corsica Ferries recule de 5 % tandis que Blu Navy cède - 21 % (après une hausse importante de 12 % en 2017).

407 000 personnes de plus mi-août

Du 6 juillet au 29 août, le solde des arrivées et départs de passagers se traduit par la présence quotidienne de 200 000 à 300 000 personnes supplémentaires sur le territoire insulaire. Elles dépassent 300 000 personnes du 19 juillet au 23 août. En particulier, le 13 août 2018, la Corse a accueilli 407 000 personnes de plus que sa population résidente. La moyenne quotidienne est ainsi de 86 300 personnes contre 85 000 en 2017 soit une progression de 1,5 % (figure 6).

Le trafic de marchandises en berne

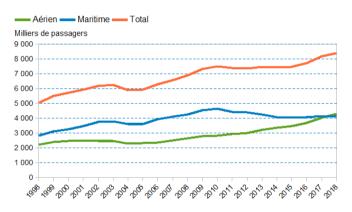
En 2018, avec 2,3 millions de tonnes nettes transportées, entrées et sorties cumulées, le trafic maritime de marchandises diminue de 0,5 % en un an. Cette baisse concerne tous les types de fret (figure 5). Elle est notable pour le ciment (-6 %) et les hydrocarbures (-4 %). Le trafic roulier (entrée + sortie) recule quant à lui de 1 %. Les échanges diminuent de 1 % sur la France; en revanche le trafic avec l'Italie s'intensifie (+8 %).

1 Répartition des passagers transportés selon le type de trafic en 2018

			en nombre de passagers au départ et à l'an			
	Maritir	ne	Aérien			
Ports et (ou) aéroports	Lignes régulières	Croisières	Lignes régulières et charter	Total		
Ajaccio	988 652	838 098	1 673 196	3 499 946		
Bastia	2 169 215	19 404	1 524 921	3 713 540		
Bonifacio	274 177	23 530	///	297 707		
Calvi	0	37 940	335 155	373 095		
Figari	///	///	756 048	756 048		
L'Île-Rousse	405 297	5 508	///	410 805		
Porto-Vecchio	194 158	12 480	///	206 638		
Propriano	65 471	40 241	. ///	105 712		
Ensemble	4 096 970	977 201	4 289 320	9 363 491		
Evolution 2018/2017 en %	-1,1	5,5	6,5	2,9		

Source : Observatoire régional des transports de la Corse (Dreal)

2 Évolution des trafics passagers annuels sur lignes régulières et charter au départ et à l'arrivée



Source : Observatoire régional des transports de la Corse (Dreal)

3 Trafics aériens

			en milliers de passagers au départ et à l'arrivé			
Aéroports	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017 (%)		
Ajaccio	1 422	1 570	1 673	6,6		
Bastia	1 287	1 400	1 525	8,9		
Calvi	321	325	335	3,0		
Figari	640	731	756	3,5		
Total Corse	3 670	4 026	4 289	6,5		
dont Low Cost	1 102	1 343	1 458	8,6		
Corse-Continent	3 154	3 415	3 613	5,8		
Corse-étranger	516	611	676	10,8		

Note : totaux et évolutions calculés sur données non arrondies Source : Observatoire régional des transports de la Corse (Dreal)

4 Trafics maritimes sur lignes régulières

en millers de passagers au départ et à l'arrivée								
Ports	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)				
Ajaccio	968	1 012	989	-2,3				
Bastia	2 143	2 177	2 169	-0,4				
Bonifacio	260	273	274	0,3				
Calvi	58	0	0	NS				
L'Île-Rousse	381	395	405	2,5				
Porto-Vecchio	181	220	194	-11,9				
Propriano	68	66	65	-1,4				
Total Corse	4 059	4 145	4 097	-1,1				
Corse-Continent	2 747	2 758	2 730	-1,0				
Corse-Italie	1 312	1 387	1 367	-1,5				

Note : totaux et évolutions calculés sur données non arrondies Source : Observatoire régional des transports de la Corse (Dreal)

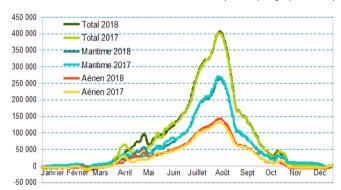
5 Trafics maritimes de marchandises français et étrangers

		2016	2017	2018	en tonnages net Evolution 2018/2017 (%)
Entrées :	Roll	1 406 124	1 453 242	1 484 895	2,2
	Ciment en vrac	124 882	128 816	120 800	-6,2
	Hydrocarbures	403 509	414 964	399 287	-3,8
	Gaz liquide	19 911	25 394	22 927	-9,7
Total entrées		1 954 426	2 022 416	2 027 909	0,3
Sorties :	Roll	228 837	254 299	236 855	-6,9
Total entrées + sorties		2 183 263	2 276 715	2 264 764	-0,5

Source : Observatoire régional des transports de la Corse (Dreal)

6 Variation de population quotidienne générée par les trafics maritimes et aériens du 1er janvier au 31 décembre

Cumul solde quotidien de passagers (Entrées-Sorties)



Source : Observatoire régional des transports de la Corse (Dreal)

Pour en savoir plus

- Observatoire régional des transports de la Corse, www.ortc.info
- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse

Tourisme

Une fréquentation soutenue par les campings

En Corse, en 2018, les touristes ont passé 10,9 millions de nuitées dans les hébergements touristiques marchands. La fréquentation croît modérément de 0,6 % sur un an. La Corse est cependant la seule région de la moitié sud de la France à bénéficier d'une évolution favorable. Celle-ci est portée par l'hôtellerie de plein air et, dans une moindre mesure, par l'hôtellerie traditionnelle, le nombre de nuitées dans les autres hébergements collectifs étant en baisse.

Valérie Torre. Insee

En 2018, en Corse, les hébergements touristiques marchands (campings, hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme-AHCT), comptabilisent 10,9 millions de nuitées, dont 41 % dans les campings (*figure 1*). Sur un an, leur fréquentation ralentit. Elle progresse de 0,6 % contre + 4,8 % un an auparavant.

En France métropolitaine, après le rebond de 2017, le nombre de nuitées croît également modérément, de 1,3 % sur un an. Cette croissance n'est pas homogène sur le territoire. Parmi les régions du grand-sud, seule la Corse enregistre une hausse de fréquentation. En revanche, les régions situées au nord du territoire sont les principales bénéficiaires de l'augmentation de la fréquentation.

En Corse, cette évolution est portée par l'hôtellerie de plein air et, dans une moindre mesure, par l'hôtellerie traditionnelle, le nombre de nuitées dans les autres hébergements collectifs étant en baisse.

Campings : une fréquentation soutenue dans les emplacements équipés

En 2018, au cours des mois d'avril à septembre, les campings de Corse totalisent 4,5 millions de nuitées. Sur un an, la fréquentation maintient sa cadence avec une hausse de 3,3 % après + 3,6 % en 2017. Elle croît plus fortement qu'au niveau national (+ 0,8 %). Cette hausse résulte de l'augmentation des arrivées (+ 11,1 %) qui compense des séjours en moyenne légèrement plus courts. Le nombre de personnes par emplacement reste stable.

Parallèlement, le nombre d'emplacements occupés progresse de 2,4 % tandis que le nombre d'emplacements offerts évolue modérément (+ 0,4 %). Ainsi, le taux d'occupation moyen des campings sur l'ensemble de la saison s'établit à 43,1 %, soit une progression de 0,8 point sur un an. Cette année, dans l'hôtellerie de plein air de Corse, les nuitées françaises (i.e. résidents en France) et étrangères (i.e. non

résidents en France) progressent sensiblement au même rythme. La clientèle française, qui représente près des deux tiers des nuitées, augmente de 3,5 % sur un an contre 3 % pour les étrangers (figure 2). Arrivés plus nombreux dans les campings, ces derniers ont cependant privilégié des séjours plus courts que les touristes français.

Parmi les campeurs étrangers, les Allemands et les Italiens enregistrent la plus forte hausse de fréquentation. A l'inverse, les nuitées des Suisses et des Néerlandais sont en baisse.

L'attrait pour les emplacements équipés se confirme d'année en année. Ils regroupent désormais 46,4 % des nuitées des campings contre seulement 29,2 % en 2010. Ils bénéficient d'ailleurs d'un taux d'occupation supérieur à celui des emplacements nus (figure 3). Au cours de la saison, leur fréquentation progresse de 5,7 %, portée à la fois par les clientèles françaises (+ 5,6 %) et étrangères (+ 5,8 %).

Parallèlement, l'offre en emplacements équipés croît de 3,7 % sur un an. Elle accompagne la montée en gamme des établissements. Cette hausse est ainsi portée par les campings 3 étoiles et plus qui concentrent 83 % des équipés au cœur de la saison 2018. En revanche, le nombre d'emplacements nus tend à diminuer sur un an (-1%). Leur fréquentation croît ainsi modérément (+ 1,4 %). Dans ces emplacements, les nuitées étrangères évoluent plus favorablement que les nuitées françaises (+1,9%contre + 0,9 %).

Hôtels : une fréquentation record de la clientèle étrangère

Sur l'ensemble de l'année 2018, les hôtels insulaires enregistrent 3,3 millions de nuitées. Leur fréquentation progresse plus modéremment qu'au niveau national : + 1,2 % sur un an contre + 2,4 %. Dans la région, la hausse est en outre moins marquée qu'en 2017 (+ 4,3%). Elle se

contracte principalement sous l'effet du repli des touristes français. Leur nombre de nuitées recule de 1,8 % sur un an en lien avec une diminution du nombre d'arrivées *(figure 4)*. Toutefois, leur durée moyenne de séjour reste stable.

En revanche, la fréquentation étrangère atteint un niveau record. Après une année 2017 en recul, celle-ci culmine à 900 100 nuitées, soit une croissance annuelle de 10 %. Arrivés plus nombreux, ces touristes sont également restés plus longtemps sur l'île. Ce sont les nuitées allemandes et, dans une moindre mesure, italiennes qui ont le plus progressé tandis que les nuitées suisses sont en baisse.

En 2018, le taux d'occupation moyen des hôtels s'établit à 62,9 %, soit 1 point de plus sur un an. Cette évolution résulte d'un repli de l'offre en chambre (- 1,6 %) tandis que le nombre de chambres occupées est stable (*figure 5*).

La montée en gamme de l'hôtellerie se confirme encore cette année. Dans la catégorie 4 et 5 étoiles, l'entrée de nouveau établissements, et donc l'élargissement de l'offre en chambres, entraîne une hausse des nuitées (+ 5,7%), et ce pour la 4e année consécutive. En cette catégorie regroupe cinquième de la fréquentation. Les hôtels 3 étoiles, qui concentrent plus de la moitié nuitées, sont en hausse fréquentation de 2,2 %.

Les hôtels 1 et 2 étoiles ainsi que les nonclassés sont en recul (respectivement - 3,2 % et - 5,5 %), du fait notamment d'une baisse de l'offre en chambre.

AHCT : la fréquentation marque le pas

Durant les mois d'avril à septembre 2018, les touristes ont passé 3,1 millions de nuitées dans les AHCT, soit une baisse de 3,6 % sur un an après une hausse de 6,9 % en 2017. Les résidences de tourisme et hôtelières représentent le segment le plus important avec 87 % des établissements. Elles génèrent également plus des deux tiers des nuitées.

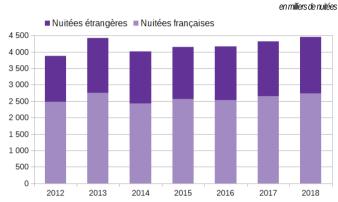
1 Fréquentation dans les hôtels, les campings et les AHCT de Corse en 2018

	Nuitées 2018 (nombre)	Évolution sur un an (%)	Part de nuitées de la clientèle étrangère (%)	Durées moyennes de séjour (jours)	Nombre moyen de personnes par unité d'hébergement**
Ensemble	10 896 466	0,6	30,4	3,7	2,5
Hôtels (janvier à décembre)	3 308 954	1,2	27,2	2,2	1,9
Campings (avril à septembre)	4 457 055	3,3	38,5	5,1	2,9
dont : emplacements nus	2 391 207	1,4	50,4	3,8	2,7
: emplacements équipés	2 065 851	5,7	24,8	8,2	3,0
AHCT* (avril à septembre)	3 130 457	-3,6	22,3	5,6	2,9

^{*} AHCT : autres hébergements collectifs de tourisme

Source : Insee, DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

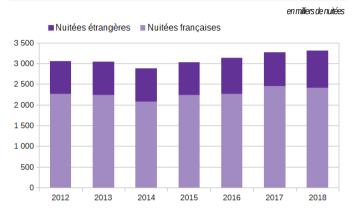
2 Évolution de la fréquentation française et étrangère dans les campings de Corse



Note : d'avril à septembre

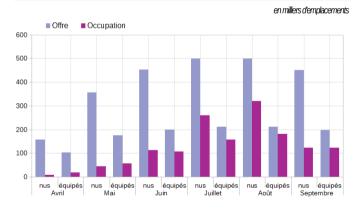
Source : Insee, DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

4 Évolution de la fréquentation française et étrangère dans les hôtels de Corse



Source : Insee, DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

3 Évolution mensuelle de l'offre et de l'occupation des campings de Corse en 2018



Source : Insee, DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

5 Évolution mensuelle de l'offre et de l'occupation des hôtels de Corse en 2018



Source : Insee, DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

Pour en savoir plus

- « Saison 2018 : nouvelle progression de la fréquentation hôtelière », Insee Flash Corse n°36, décembre 2018
- « Saison 2018 : une fréquentation dynamique dans les campings », Insee Flash Corse n°39, janvier 2019
- « <u>Les AHCT représentent un tiers de l'offre touristique marchande de Corse</u> », Insee Flash Corse n°40, février 2019
- « <u>Les hébergements collectifs touristiques en 2018 : une fréquentation dynamique tirée par la clientèle non résidente</u> », Insee Première n°1747, avril
 2018

^{**} Unité d'hébergement : chambres pour les hôtels, emplacements pour les campings, appartements, dortoirs, chambres pour les AHCT Avertissement : dans les AHCT, pour des raisons de qualité statistique, seules les données d'avril à septembre sont prises en compte.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement d'hébergement.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air, AHCT)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés (en jours).

Autres Hébergements collectifs de tourisme (AHCT)

Résidences de tourisme et hôtelières, villages de vacances, maisons familiales, centres internationaux de séjour, centres sportifs et auberges de jeunesse.

Appellation d'origine contrôlée (AOC)

Désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication (la production, la transformation et l'élaboration) sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique qui donne ses caractéristiques au produit.

Appellation d'origine protégée (AOP)

Est l'équivalent de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP);
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprises).

Classification Atout France

La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques a réformé le classement des hébergements marchands. De 1* à 5*, les hébergements classés bénéficient désormais d'étoiles adaptées aux standards internationaux. Ce classement facilite la distribution des hébergements auprès des différents partenaires commerciaux ou promotionnels. Le classement est volontaire et valable cinq ans, l'ancienne classification étant caduque depuis le 23 juillet 2012.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, est comprise entre 25 % du Smic et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales sont prises en charge par l'État totalement ou partiellement. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les

actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Pour les jeunes en cours d'accompagnement CIVIS au 31 décembre 2016, le CIVIS continue de produire ses effets jusqu'à son terme. En revanche, les CIVIS en cours en 2017 ne pourront pas faire l'objet d'un renouvellement. À ce stade, le conseiller mission locale peut donner le choix au jeune entre poursuivre le CIVIS ou y mettre un terme pour commencer un nouvel accompagnement PACEA (voir définition).

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus, ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010 en France métropolitaine, le contrat unique d'insertion a depuis été rendu accessible dans les départements d'outre-mer.

Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il se décline sous deux formes :

- le CUI Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales :
- le CUI Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene);
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren);
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Cynips du châtaignier (Dryocosmus kuriphilus)

Insecte nuisible susceptible d'occasionner des dégâts importants sur les végétaux de Castanea spp. Il produit des galles de 5 à 20 mm qui entraînent des baisses de productions fruitières et la mortalité des rameaux touchés. La lutte est essentiellement biologique, via des lâchers de

Torymus sinensis, petit hyménoptère qui pond ses œufs dans les larves de cynips.

Cycle fauchage - fenaison - andainage

Regroupe les trois premières étapes d'un chantier de foin. Le fourrage est coupé au stade de pousse optimum (fauchage), puis retourné pour faciliter le séchage (fenaison) et enfin rassemblé en bandes continues et régulières (andainage) pour son ramassage.

Déclarations préalables à l'embauche

La Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) est une formalité obligatoire pour tout employeur avant l'embauche d'un salarié relevant du régime général de la Sécurité sociale.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette dernière définition).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquêtes de fréquentation touristique

Les enquêtes de fréquentation touristiques sont réalisées nationalement auprès des hôtels, campings et Autres Hébergements Collectifs de tourisme. Elles résultent d'une convention passée entre l'Insee et la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGE). L'objectif de ces enquêtes est de disposer d'une information statistique sur la fréquentation de ces types d'hébergements touristique : capacité d'accueil, taux d'occupation, nombre de nuitées selon le pays de résidence du touriste, durées moyennes de séjour.

Depuis juillet 2011, un partenariat entre l'Insee Corse et l'Agence du tourisme de la Corse (ATC) permet de réaliser une extension régionale des enquêtes nationales.

Emplacements équipés ou locatifs

Dans les campings, emplacements dotés d'un hébergement (bungalow, bungatoile, mobil-home, habitation légère de loisir...).

Emplacements nus

Dans les campings, emplacements dépourvus de toutes formes d'hébergements. Les emplacements prévus pour le stationnement des camping-cars sont considérés comme des emplacements nus.

Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acoss) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Enrubannage

Mise sous film plastique des balles de foin afin de permettre leur stockage à l'extérieur tout en limitant les pertes de valeur alimentaire durant leur période de conservation.

Fièvre catarrhale ovine (FCO)

Également appelée maladie de la langue bleue (en anglais « Bluetong »), est une maladie virale transmise par des insectes vecteurs du type Culicoides (moucherons). Les espèces sensibles à la FCO sont les ruminants domestiques (ovins, bovins, caprins) et sauvages. Cette maladie est strictement animale : elle n'affecte pas l'homme et n'inspire donc aucune inquiétude ni pour la population ni pour le consommateur.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Indication géographique protégée (IGP)

Désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroulent au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire avant recu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « ouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la microentreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social;
- d'un régime micro-fiscal;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88: divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2;
- -A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées (ou fréquentation)

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation des hébergements touristiques

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements, unités d'hébergement) occupés et le nombre de chambres (emplacements, unités d'hébergement) offerts par les hôtels, campings et AHCT ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Touriste

Visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement pour un motif professionnel ou privé.

Coordination Direction régionale de l'Insee Corse

Contribution Directe

Urssaf DRFIP 2A

Banque de France Dreal, ORTC Draaf, Srise

ATC

Directeur de publication Olivier Léna

Rédactrice en chef Angela Tirroloni

Auteurs Christian Mariani (Urssaf)

Céline Maïsani (Direccte)

Thierry Berger (Banque de France, Direction régionale de Corse) Guylaine Assouline (Direction régionale des finances publiques)

Claude Albertini (Draaf - Srise)
Joseph Dornbush (Dreal)
Bruno Battesti (Dreal - ORTC)
Magali Bonnefont (Insee)
Déborah Caruso (Insee)
Arnaud Luciani (Insee)
Valérie Torre (Insee)

Contact presse Courriel : communication-corse@insee.fr

© Insee 2019

Retrouvez - nous sur www.insee.fr

Insee Conjoncture Corse

Bilan économique 2018 Bonne orientation de l'activité économique 2018

Après les nombreux signaux de reprise de 2017, l'année 2018 confirme la bonne orientation de l'activité économique régionale. La croissance annuelle de l'emploi salarié se poursuit et les déclarations d'embauches augmentent. Le taux de chômage recule pour s'établir à 9,0 % de la population active. Le nombre de demandeurs d'emploi diminue. Pour la deuxième année consécutive, les entreprises enquêtées par la Banque de France indiquent une hausse de leur chiffre d'affaires (CA). De même, la croissance des CA et des investissements des entreprises soumises à TVA confirme la relance amorcée en 2017. La création d'entreprises est dynamique et les défaillances enregistrent une nouvelle baisse. La construction de logements est bien orientée avec des autorisations de mises en chantier qui continuent de progresser. Pourtant, le nombre de logements commencés demeure en recul. Parallèlement, l'activité touristique est favorable. Le trafic global de passagers atteint un nouveau record et les hébergements touristiques marchands bénéficient d'une meilleure fréquentation, portée par les campings. Enfin, l'agriculture pâtit d'un climat difficile et affiche des résultats contrastés.

Conjoncture N° 25 juin 2019 ISSN 2105-1151

Insee Corse

Résidence du Cardo, Rue des Magnolias-CS 70907 20700 Ajaccio Cedex

Directeur de la publication :

Olivier Léna

Rédactrice en chef :

Angela Tirroloni

© Insee 2019

